

# BULLETIN MUNICIPAL

NEEWILLER-PRES-LAUTERBOURG

SEPTEMBRE 2018

N°248

Bonne rentrée à  
toutes et à tous !!!



OUVERTURE de la Mairie :

Lundi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 19h00

Mercredi de 14h00 à 18h00

Jeudi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 18h00

Tél : 03 88 94 81 11 - fax : 03 88 94 68 09 - messagerie : neewiller@wanadoo.fr - site : www.neewiller.fr

Permanence de M. le Maire : lundi de 17h00 à 19h00 et de l'adjointe : jeudi de 10h00 à 11h00



## Le mot du Maire

Chères Néewilleroises, chers Néewillerois,

Au terme de ces vacances quasi caniculaires, nos enfants regagneront les salles de classe dès le lundi 3 septembre.

Aussi, après neuf ans d'accueil périscolaire à la salle polyvalente de Scheibenhard, les enfants découvriront une nouvelle structure de 50 places à côté de l'école de Niederlauterbach.

Et comme chaque année, je tiens à vous rappeler que nous sommes à votre disposition pour tout renseignement ou recherche nécessaire à vos études.

Je vous souhaite dès à présent de réussir ce que vous entreprenez, ne vous découragez pas et repartez toujours de l'avant !

Quant à la rentrée municipale, elle est tournée vers notre cimetière et plus particulièrement vers son règlement.

En effet, notre cimetière évolue. De tout temps, notre cimetière comptait des emplacements de tombes dites « traditionnelles ». Depuis quelques années, nous avons aménagé un Jardin du Souvenir et édifié quatre colonnes qui forment notre columbarium. Aujourd'hui, nous souhaitons compléter cet ensemble par un ossuaire et des caveaux cinéraires.

Parallèlement à cette évolution, le règlement du cimetière a dû être complété et adapté aux nouvelles contraintes de gestion des cimetières et de leur espace cinéraire (1).

Un groupe de travail, issu du conseil municipal et secondé par nos agents administratifs, a eu la charge de préparer ce dossier. Je tiens ici à féliciter l'ensemble des acteurs pour le remarquable travail réalisé car la tâche n'était pas facile.

Malgré cela, nous avons achevé le nouveau règlement depuis le mois de mars dernier, mais voulions attendre que tout le dossier, le logiciel, le plan, les courriers ... soient prêts avant de vous en informer afin de pouvoir répondre maintenant à vos demandes.

Ainsi, conformément aux articles 34 et 38 dudit règlement, chaque concessionnaire de tombe, ou ses ayants droits, auront prochainement un courrier les invitant à renouveler une concession échue ou au contraire, à continuer de jouir d'une concession en cours de validité.

Soyez assuré de notre souhait de prendre en considération le respect de nos disparus et notre égard envers tous ceux qui restent pour se souvenir.

Albert Samain, poète français a écrit dans Au jardin de l'infante une phrase qui me paraît dire une grande vérité pour notre société : « Ton souvenir est comme un livre bien-aimé, qu'on lit sans cesse et qui n'est jamais refermé. »

Je crois que lorsque nous perdons un être cher, nous avons besoin de continuer à le faire vivre dans nos souvenirs. La commune a le devoir de permettre à tous ses concitoyens de ne jamais laisser leurs livres se refermer.

Ainsi, à travers l'aménagement d'un espace cinéraire, nous avons souhaité développer les modes de sépultures afin de pouvoir vous proposer diverses formes de stèles vous permettant de vous souvenir des lignes que vous avez écrites avec vos proches disparus.

C'est pourquoi, loin d'être triste, notre cimetière est un lieu de respect et d'affection pour tous ceux de la commune qui sont vivants dans les souvenirs ou dans l'histoire de ceux qui viennent leur rendre hommage aujourd'hui.

Benoît Baumann

(1) Vous pouvez obtenir le règlement en mairie ou le consulter sur le site internet de la commune [www.neewiller.fr](http://www.neewiller.fr). Il est également affiché à l'entrée du cimetière.

## HEUREUX ANNIVERSAIRE

Mme *STEMPFER Hortense* 89 ans le 06/09

Mme *ZERR Annie* 75 ans le 09/09

M. *MASTIO Raymond* 84 ans le 13/09

Mme *PONS Anny* 72 ans le 29/09

M. *MASTIO Michel* 73 ans le 30/09



*Les personnes qui ne souhaitent pas figurer dans les rubriques anniversaires sont priées d'informer le secrétariat de la mairie.*

## DECES

Mme *Elisabeth ROGEZ* née *FRITZ* est décédée

le 10 juillet 2018 à Mulhouse (Haut-Rhin)

à l'âge de 83 ans.

*Sincères condoléances à la famille*



## NAISSANCE

*Jonathan, Michael SCHMITT* est né le 24 juin 2018

*Fils de Sascha et Anna-Lena SCHMITT*

*Déborah, Célestine, Marthe CLAUSS* est née le 12 juillet 2018

*Fille de Vincent CLAUSS et de Marie JOERGER*

*Mathéo ARNOLD* est né le 29 juillet 2018

*Fils de Damien SINGER et de Laure ARNOLD*

*Félicitation aux parents*



## ARRETE du 24 août 2018 : Mesures de restriction d'usages de l'eau

Remplissage des piscines privées à usage familial = interdiction sauf si chantier en cours

Lavage des véhicules = interdiction sauf dans les stations professionnelles

Lavages des voiries et des trottoirs, nettoyage des terrasses et façades = limitation au strict nécessaire

Arrosage des pelouses et espaces verts publics ou privés et des terrains de sports = interdiction horaire de 11h à 18h

Arrosage des jardins potagers = interdiction horaire de 11h à 18h Arrosage uniquement manuel ou par goutte à goutte

L'arrêté est affiché à la mairie, si vous voulez le consulter.

Les après-midis récréatifs du mardi reprendront le 4 septembre 2018.

Toutes les personnes intéressées, de tout âge, sont les bienvenues tous les mardis à partir de 13 h30, pour passer un après-midi à jouer aux cartes ou à des jeux de société et avant tout pour passer un moment de convivialité (sauf pendant les vacances scolaires)

### **REPRISE DES ACTIVITES MJC NEEWILLER**

**Saison 2018-2019**

Lundi : le 24/09 Ping-pong 19 h à 20 h (jeunes)  
et de 20 h à 21 h30 (adultes)  
Marche à 19 h00

Mercredi: le 26 septembre Gymnastique de 19 h30 à 21h

Jeudi : à partir du 30/08 à 18h danse orientale (débutants)

Vendredi : le 14/09 Qi gong de 9 h à 10 h

### **BIBLIOTHEQUE**

**Heures d'ouverture :**

**Le mercredi de 14 h à 15 h**

**et les 1er et 3ème mardi du mois de  
19h45 à 20h45**

***Fermée pendant les congés scolaires***

### **Apéritif de la chorale St Cécile de Néewiller/L**

Dimanche 23 septembre 2018 après la messe, la chorale organise un apéritif avec vente de gâteaux et de bretzels à la salle polyvalente.



Merci pour votre soutien

### **Randonnée pédestre**

Dimanche 09 septembre 2018

à 9h à **Niederroedem**

RDV devant la Maison du Temps Libre  
pour une randonnée de 5 km  
Ouverte à tous – accès libre



### **Informations parking pour la rentrée des classes lundi 3 septembre 2018**

Il est important de se garer dans les places de parking prévues à cet effet et non pas devant celles-ci, pour ne pas mettre en danger les enfants, à la sortie de l'école.

Merci pour votre compréhension

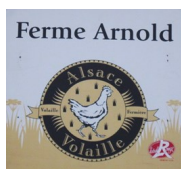
Vente de poulets fermiers

Les 15, 22 et 29 septembre 2018

à partir de 13h

**EARL Ferme Arnold**

Tél. : 03 88 94 84 29 / 06 14 92 16 83



### **EARL Ferme ARNOLD**

***Horaires d'ouverture de la ferme Arnold à partir du 1er septembre 2018***

**Lundi** : de 9h à 12h et de 17h à 19h

**Mercredi** : de 9h à 13h

**Vendredi** : de 9h à 12h et de 17h à 19h

**Samedi** : de 9h à 13h

Vente d'œufs, de pommes de terre et de poulets label rouge

## Tous les jeunes Français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Une ATTESTATION DE RECENSEMENT leur sera remise (**à conserver précieusement.**)

Elle sera à produire obligatoirement pour tout examen ou concours

soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).



### AVIS AUX ÉLECTEURS

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Si la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales et son décret d'application n° 2018-350 du 14 mai 2018 modifient les modalités d'inscription sur les listes électorales, **ces textes n'entreront en vigueur que le 1er janvier 2019**. Ils ne s'appliquent donc pas aux demandes d'inscription déposées en 2018.

**Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2018 inclus.** Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne pour les communes qui proposent cette téléprocédure. Les demandes d'inscription déposées en 2018 et validées par la commission administrative permettront aux personnes concernées de **voter à compter du 11 mars 2019**, notamment pour l'élection des représentants au Parlement européen qui se déroulera le 26 mai 2019.

**Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.**

**Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne résidant en France peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires** en vue de l'élection des représentants au Parlement européen et d'éventuelles élections municipales partielles.

Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur éventuel rattachement à un nouveau bureau de vote à cette même date. **S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.**

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies.

#### PUBLICATION DES LISTES ÉLECTORALES

Le tableau des rectifications apportées à la liste électorale de chaque commune à la suite des opérations de révision au titre de l'année 2018 sera déposé le 10 janvier 2019 au secrétariat de chaque mairie et affiché aux lieux accoutumés pendant dix jours. Il demeurera, durant cette période, à la disposition de tout électeur désireux d'en prendre communication ou copie.

Les recours contre ces modifications sont formés par déclaration orale ou écrite, faite, remise ou adressée au greffe du tribunal d'instance compétent dans le ressort du lieu de résidence, entre le 10 et le 20 janvier 2019 inclus. A partir du 21 janvier 2019, aucune réclamation ne sera admise.

#### INFRACTIONS EN MATIÈRE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription irrégulière s'expose aux sanctions pénales prévues par les articles L. 86 et L. 88 du code électoral, soit un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

#### PIÈCES A PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit fournir la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attachement avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription ;
- L'attachement avec la commune peut être établi par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.
- Pour les ressortissants de l'Union européenne, une déclaration écrite doit en outre être produite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire Français et attestant de leur capacité électorale.

## La Communauté de Communes de la Plaine du Rhin soutient la préservation des vergers

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine et plus particulièrement de la préservation des vergers, la communauté des communes de la Plaine du Rhin encourage depuis 2014 la plantation d'arbres fruitiers sur l'ensemble de son territoire.

En effet, au courant du mois d'octobre 2018, vous pouvez acquérir des arbres fruitiers « Tige », « 1/2 Tige », « quenouilles », « scions » ainsi que les tuteurs, le tout subventionné par la communauté de communes à hauteur des 2/3 de leurs prix d'achat.

Pour cela, il suffit de vous adresser à votre correspondant local, pour retirer le catalogue des variétés avec les prix et lui transmettre votre commande **au plus tard pour le 7 octobre 2018**.



**Coordonnées de votre correspondant local :**

**Jean-Michel ROTH—06 51 14 64 92 / jeroth@wanadoo.fr**

### **Association des arboriculteurs de Niederlauterbach et environs : PLANNING DES ACTIVITES**

Porte ouverte à « l'Atelier de Jus de Pommes » à Salmbach pour le 20ème anniversaire: Dimanche 9 septembre 2018

A partir de 9h et 15h, visite guidée et démonstration de fabrication de jus de pommes. Possibilité pour le repas de midi (Fleischknepfle, spätzle, dessert et café, adulte : 14€ et enfants jusqu'à 10ans : 8€)

Réservations au 06 22 38 08 54 ou au 07 86 98 78 69

Exposition fruitière : Dimanche 07 octobre 2018 à la salle polyvalente de Salmbach.

Atelier de jus de pommes : Campagne de production de jus de pommes à partir de mi-septembre.

#### **REUNION D'INFORMATION**

à destination des **Créatrices, créateurs**

**d'une entreprise de Services à la Personne**

**Judi 6 septembre 2018 à 9h30**

Lieu : **DIRECCTE / Salle Schoelcher**

6 rue Gustave Adolphe Hirn

67000 STRASBOURG

organisée par la **DIRECCTE - UD67**

**[www.servicessalapersonne.gouv.fr](http://www.servicessalapersonne.gouv.fr)**

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**

#### **Pique-nique électrique**



**Rencontre entre utilisateurs et sympathisants du  
Véhicule électrique, chacun ramène son repas.**

**Quand :** Dimanche 16 Septembre 2018 à partir de 11h30

**Où :** Parking de la salle polyvalente de Lauterbourg

**Contact :** Jennifer & Frédéric

**Email :** [blue-drive.team@orange.fr](mailto:blue-drive.team@orange.fr)

### **CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT**

Depuis le 1er août, il faut **prendre un rendez-vous** à la mairie de Lauterbourg au 03 88 94 80 18 pour les dépôts des demandes de cartes d'identité et de passeports.

**Heures d'ouvertures des services pour les titres d'identité** : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 le samedi de 9h15 à 11h30.

Avant tout déplacement en maire, merci de veillez à ce que votre dossier soit complet.

Vous trouverez toutes les informations sur le lien suivant : <https://www.mairie-lauterbourg.fr/mairie/les-demarches-administratives/530-pieces-d-identite.html>

## Le Pass Culture c'est quoi ?

### Une application pour mobile.

pour connaître et  
accéder à toute l'offre  
culturelle autour de soi



## c'est pour qui ?

### Pour tout le monde...

l'application sera téléchargeable depuis  
n'importe quel smartphone

### ...et une mesure spécifique pour les jeunes !



500 €

disponibles sur leur  
Pass pour faire des  
dépenses culturelles

## ça sert à quoi ?

### Faire des sorties culturelles

réserver un billet  
pour aller à un  
concert ou  
au théâtre,  
par exemple



### Acheter des "biens" culturels

un livre, un disque  
ou film, par exemple

### Cours de pratiques artistiques

s'inscrire à un cours de musique, de danse, de  
dessin, par exemple

## qui va développer l'application ?



### C'est le ministère de la Culture

via une startup d'État,  
avec une petite équipe  
de développeurs  
informatiques

### Consultation des jeunes !

nous n'allons pas avancer  
seuls, jeunes et acteurs  
culturels seront consultés

### Ateliers de travail réguliers

les jeunes nous disent ce  
qui correspond le plus à  
leurs usages

## PORTAIL POUR LE PASS CULTURE

[passculture.beta.gouv.fr](http://passculture.beta.gouv.fr)

Ce portail fonctionne de  
manière autonome, sans coût  
d'entrée, et nécessite  
simplement l'accès à un  
ordinateur avec une connexion  
Internet.

**La Société E.S** a déposé une déclaration d'ouverture de travaux pour une campagne d'acquisition de mesures géophysiques par sismique réflexion en 3 dimensions dans le cadre du PER « Permis de Lauterbourg ». Le territoire de Néewiller/L est concerné par ces travaux. Le dossier peut-être consulté en mairie.

### SYNDICAT DES EAUX DE LAUTERBOURG ET ENVIRONS

La relève annuelle des compteurs d'eau a débuté  
le 20 août. Elle est effectuée depuis la voie  
publique ( sans rentrer dans les maisons).

### EMAN Ecole de Musique d'Alsace du Nord

Journée Portes Ouvertes  
Samedi 8 septembre de 14h à 17h  
à l'espace musical de la salle polyvalente  
de Mothern



### SMICTOM - Semaine européenne du recyclage des piles

Du 3 au 9 septembre 2018, relevons le défi avec COREPILE !

1,3 milliard de piles et petites batteries sont vendues chaque année en France. Trop de piles sont encore stockées chez les particuliers ou jetées à la poubelle ! Apportez vos piles et petites batteries usagées dans l'une des 11 déchèterie du SMICTOM du Nord du Bas-Rhin.

Vous pouvez également les ramener à la mairie tout au long de l'année.

### NATURE ET PATRIMOINE « Journées du Patrimoine » le 16 septembre 2018

A Munchhausen au CINE (Maison du la Nature du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord) 42, rue du Rhin de 10h à 18h - Accès libre

Activités tout au long de la journée sur place (fabrication de jus de pommes, démonstrations de vannerie, de tailles de pierre, d'extraction de miel, ateliers pour les enfants, .visites et spectacles,...)

Petite restauration, buvette

Infoline 03 88 86 51 67 / [cinemarionb@gmail.com](mailto:cinemarionb@gmail.com) / [www.nature-munchhausen.com](http://www.nature-munchhausen.com)

# NEEWEILER KERWE

**Du 13 AU 15 OCTOBRE 2018**

**à la salle polyvalente**

**SAMEDI 13/10 : Soirée du F.C Néewiller à partir de 19h00**

Animée par l'orchestre « *D'STROHL'S famille* » et

*par « Tom Mathis »*

Restauration : Cochon de lait et crudités



**DIMANCHE 14/10 : Marché aux puces de 8h à 17h**

**A partir de 16h00 - Bal animé par**

*"Les Joyeux Lurons de Lauterbourg"*

Restauration : Poulet, frites et salade ou grillades



**LUNDI 15/10 : A partir de 18h,**

Soirée Harengs marinés, knacks et gâteaux  
(sur place ou à emporter)

\*\*\*\*\*

**ENTREE GRATUITE DURANT LES 3 JOURS**

## KERWE / LE FC NEEWILLER/L

vous invite au dîner dansant le samedi 13 octobre à partir de 19h  
à la salle polyvalente.

La soirée sera animé par l'orchestre D'STROHL'S famille et par Tom  
Mathis.

Il vous propose du cochon de lait et crudités pour 12 €.

A partir du lundi 3 septembre ils passeront dans le village pour vendre des cartes.

Vous pouvez également réserver au 06 69 34 97 33 chez Lucas Riedinger



*Merci à tous les habitants qui œuvrent activement  
à l'embellissement et au fleurissement de leur maison  
ou jardin ainsi que les lieux publics dans la commune.*



## LES SENTIERS DU THEATRE - NOUVELLE SAISON 2018-2019

**Dimanche 16 septembre** au parking de la Sauer à Munchhausen : Les Mythos / Clown pour de rire

Tout public à partir de 6 ans - A 14h30, durée : 55 min. *Gratuit*

**Vendredi 29 septembre** à l'espace sportif de la Sauer à Seltz : Poilu, purée de guerre / Cie Chicken Street

Tout public à partir de 7 ans - A 16h00, durée : 50 min. *Gratuit*

**Informations/réservations : 03 88 72 09 83 / 06 22 19 58 63**

**sentiers.contac@gmail.com / www.surlessentiersduthetatre.com**



### DANSE POUR TOUS 2018

Reprise des cours de « **danses de salon** » les mardis soirs à partir du 18 septembre à la Maison des Loisirs et de la Culture de Seltz à partir de 19h30. La participation se fait à l'année. La première séance est gratuite. 2 niveaux sont prévus.

Reprise des soirées « **Danses pour tous** » les mercredis soirs à la Maison des Loisirs et de la Culture à partir du 19 septembre 2018 à 19h30.

Participation financière de 2€ par personne et par séance

Renseignements (en soirée) :

WALLIOR Michèle 06.32.74.19.99 / Présidente

Gertz Claude 06.81.47.85.28 / Vice-président



**VOUS AIMEZ  
CHANTER!**

LA CHORALE ST CÉCILE DE  
NEEWILLER/LAUTERBOURG  
CHERCHE DE NOUVEAUX CHORISTES  
HOMMES, FEMMES, ENFANTS,  
N'HÉSITÉS PLUS ET VENEZ À NOS  
RÉPÉTITIONS  
LE MERCREDI DE 19H30 À 21H00  
(SAUF CONGÉS SCOLAIRE)

choraleneewiller@outlook.fr  
Schmitt Michel: 06.15.36.65.74

**ZUMBA**

**NOUVEAU  
ZUMBA ADOS**

A PARTIR DE 11 ANS  
DE 18H20 A 19H15

**UN BON  
RYTHME  
ET C'EST  
PARTI!**

TOUS LES MARDIS  
SALLE POLYVALENTE  
DE MOTHERN

**INSRIPTIONS 95€**  
A PARTIR DU  
4 SEPTEMBRE 2018

DE 7 à 10 ANS  
DE 16H20 A  
17H15  
ET DE 17H20 A  
18H15

INFOS : INSTRUCTRICE BETTY AU + 33 6 33 48 90 96 OU AUPRÈS DU  
CLUB DE GYMNASTIQUE DE MOTHERN

Ramoneurs - Artisans diplômés pour votre sécurité

La Brosse d'Alsace 

Ramonage des : conduits de fumée, Chaudières, cheminées à foyer, poêles en faïence, contrôle d'étanchéités, vidéoscopie des conduits, ventilation mécanique contrôlée (VMC), débistage des conduits de fumée.

FEISTHAMMEL Quentin et BITZ Alexandre 19, rue des faisans - 67120 DUTTLENHEIM / 31, rue des tilleuls - 67470 MOTHERN

03.88.49.84.35 - contact@labrosse-alsace.com - Facebook : La Brosse d'Alsace

Entreprise de ramonage : **GIEDINGER SARL** 31, rue des Tilleuls 67470 MOTHERN -

Tél. : 03.88.94.39.54



2, rue de l'Ancienne Ecole  
67170 Bernolsheim  
tél. : 03 88 68 37 00  
fax : 03 88 68 99 63

P.I.G. Nord Alsace

Rénov'Habitat



MADE  
Service Amélioration de l'Habitat Privé  
03 69 20 75 52 - logement@cg67.fr

### 1) PERMANENCES TELEPHONIQUES

JOURS & HEURES	CONTACTS ET N° DE TELEPHONE
<b>Permanences hebdomadaires</b> les jours ouvrables de 09h00 à 12h00	Danièle THOMANN et Jean-Marie THOMANN tél.: 03 88 68 37 00

### 2) PERMANENCES EN MAIRIES OUVERTE AU PUBLIC

JOURS & HEURES	LIEUX ET ADRESSE DE PERMANENCE
<b>Permanences du lundi</b> tous les lundis de 09h30 à 11h00	Communauté de Communes de la Plaine du Rhin à Beinheim 03, rue Principale 67930 <b>BEINHEIM</b>
tous les lundis de 17h00 à 18h00	Communauté de Communes de la Plaine du Rhin Mairie de Lauterbourg 21, rue de la Première Armée 67 630 <b>LAUTERBOURG</b>
tous les 2e et 4e lundis du mois de 13h30 à 15h00	Communauté de Communes de la Plaine du Rhin Mairie de Seltz 10, place de la Mairie 67470 <b>SELTZ</b>
<b>Permanences du mardi</b> tous les 1er mardis du mois de 13h30 à 15h00	Communauté de Communes du Pays de Wissembourg à Wissembourg 04, quai du 24 Novembre - 67160 <b>WISSEMBOURG</b>
tous les 3e mardis du mois de 13h30 à 15h00	Unité Technique du CD67 Zone d'Activité Intercommunale Extension Sud 22, rue Alfred Kastler - 67160 <b>WISSEMBOURG</b>
tous les 4e mardis du mois de 16h30 à 17h30	Communauté de Communes de L'Outre Forêt à Hohwiller 04, rue de l'Ecole - 67250 <b>HOHWILLER</b>
<b>Permanences du mercredi</b> tous les 1er et 3e mercredis du mois de 13h30 à 15h00	Maison du Conseil Général de Haguenau 03, rue des Sœurs - 67500 <b>HAGUENAU</b> (en face de la Sous Préfecture)
<b>Permanences du jeudi</b> tous les 1er et 3e jeudis du mois de 17h00 à 18h00	Maison des Services de Bischwiller 48, rue Georges Clémenceau - 67240 <b>BISCHWILLER</b> (près de la Poste de Bischwiller)
tous les 2e et 4e jeudis du mois de 17h00 à 18h00	Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-Les-Bains 05, place Bureau Central - 67110 <b>NIEDERBRONN-les-BAINS</b> (bâtiment de la CPAM et du Trésor Public)

**Fermetures de l'atelier Urba-Concept et Congés**

Fin décembre 2018 - Congés d'hivers

**Périodes de congés où les permanences ne seront pas tenues**

pas de permanence du 22 décembre 2018 au 06 janvier 2019 inclus

**Samedi 22 septembre 2018**



17h : Les Indestructibles 2 - Film d'animation - à partir de 6 ans / durée : 1h58

Notre famille de super-héros préférée est de retour ! Cette fois c'est Hélène qui se retrouve sur le devant de la scène laissant à Bob le soin de mener à bien les mille et une missions de la vie quotidienne et de s'occuper de Violette, Flèche et de bébé Jack-Jack. C'est un changement de rythme difficile pour la famille...



20h : Mamma Mia ! Here we go again Comédie musicale avec Meryl Streep / durée : 1h52

Sur l'île paradisiaque de Kalokairi, Sophie qui rencontre divers soucis dans l'ouverture de son hôtel, va trouver du réconfort auprès des amies de sa mère Donna qui vont lui conseiller de prendre exemple sur le parcours de cette dernière.

**Samedi 29 septembre 2018**



17h : L'envol de Ploé - Film d'animation - à partir de 3 ans / durée : 1h21

L'hiver islandais approche. Pour les pluviers, le temps de la migration vers le sud a sonné. Mais PLOE ne sait toujours pas voler et se retrouve seul. Il décide alors de traverser « la terre de glace », espérant pouvoir atteindre une vallée préservée des affres du froid : Paradise Valley...



20h : Mission Impossible - Fall Out Action avec Tom Cruise / durée : 2h28

Les meilleures intentions finissent souvent par se retourner contre vous...

Dans MISSION : IMPOSSIBLE - FALLOUT, Ethan Hunt accompagné de son équipe de l'IMF-Impossible Mission Force et de quelques fidèles alliés sont lancés dans une course contre la montre, suite au terrible échec d'une mission.

**NUMEROS D'URGENCE**



**URGENCES**

**SAMU 15**

**POMPIERS 18**

**POLICE SECOURS 17**

**GENDARMERIE 03 88 94 80 12**

**Numéro d'urgence européen 112**

**Société du PIPELINE sud Européen : 04 42 05 01 64**

**SERVICE DE GARDE**

Médecin: 03 69 55 33 33

Infirmières : 03 88 54 67 72 à Lauterbourg

03 88 07 12 89 à Mothern

Ambulances: Greiner 03 88 86 51 43

Taxi Pons Philippe: 06 18 88 32 94 / philippepons67@sfr.fr

En l'absence des médecins traitants, de samedi midi à lundi 7h. En cas d'urgence vitale appelez le 15.

**Pharmacies de garde - Mois de septembre**

Samedi 1er/09 : Ph. des Thermes - MERKWILLER/PECHELBRONN

Dimanche 2/09 : Ph. Centrale - WISSEMBOURG

Samedi 8/09 : Ph. de la Paix - WISSEMBOURG

Dimanche 9/09 : Ph. de Betschdorf - BETSCHDORF

Samedi 15/09 : Ph. de L'Europe - WISSEMBOURG

Dimanche 16/09 : Ph. des Thermes - MERKWILLER/PECHELBRONN

Samedi 22/09 : Ph. Centrale - WISSEMBOURG

Dimanche 23/09 : Ph. Centrale - WISSEMBOURG

Samedi 29/09 : Ph. Cantonale - SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Dimanche 30/09 : Ph. de la Paix - WISSEMBOURG





**A.B.R.A.P.A.** Association Bas-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées. Tél.: 03 88 54 27 54

**A.F.A.L. Bureau et siège Social** : 8 Bld Hanauer 67500 Haguenau. Tél.: 03 88 93 11 00, Fax: 03 88 93 11 22,  
Email: info@afal.eu. Bureau secondaire : 16, rue du Général de Gaulle à Gerstheim 67150.

**Architecte Urbaniste** Tous les lundis de 09h30-11h00 Com.Com. de la Plaine du Rhin à Beinheim. Tous les lundis de 17h00-18h00 à la mairie de Lauterbourg. Permanences tél. : 03 88 68 37 00 (les jours ouvrables de 9h à 12h)

**ASSEDIC** numéro unique 3949, Email: www.assedic.fr

**Centres médico-sociaux** : Wissembourg : Place des Carmes Tél.: 03 69 06 73 50

Assistante Sociale : Madame SCHMIDT Véronique sur RDV le jeudi matin de 9h à 12h au Centre Médico-Social de Lauterbourg 26, rue du Général Mittelhauser 67630 Lauterbourg : 03 69 06 73 76 Puéricultrice Tél.: 03 69 06 73 77 fax 03 88 94 66 56

**Cadastre** Haguenau Tél.: 03 88 53 26 26, ouvert tous les jours de 08h00 à 12h et 13h30 à 16h00.

**CARSAT** à la mairie de Seltz le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h uniquement sur RDV en téléphonant au 3960.

**C.I.C.A.S.** à la mairie de Seltz le 1er mercredi du mois. Tél.: 0 820 200 189

**Conciliateurs de justice** Permanences de M.HAAS Charles au local des permanences 21, rue de la pépinière à Wissembourg le lundi de 14h à 17h, et de M.Paul SCHEER à la mairie de Wissembourg le samedi de 9h à 12h (saisine gratuite résolution à l'amiable de litiges entre particuliers) Prendre RDV en téléphonant à la mairie de Wissembourg au 03 88 54 87 87

**Com.Com de la Plaine du Rhin** du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Tél. : 03 88 53 08 20

**C.R.A.V.** Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse à la mairie de Seltz, uniquement sur RDV. tél.: au 3960, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois.



**Déchetterie** Lauterbourg 03.88.94.83.80-Wintzenbach 03.88.86.55.51 du mardi au samedi de 9h-12h et 14h-17h30

**Impôts** Centre de Wissembourg. de 08h30 à 12h et de 13h30 à 16h sauf le samedi. Fermé le mercredi et le vendredi après midi. Tél.: 03 88 54 18 90, Fax: 03 88 54 18 99 /  
adresse mail : sip-sie.wissembourg@dgfip.finances.gouv.fr

**Infobest Pamina** 2, rue du Gal Mittelhauser, 67630 Lauterbourg. le lundi 13h30 à 16h30, les mardis, mercredis et jeudis 08h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30, Tél.: 03 68 33 88 00 email: [infobest@eurodistrict-regio-pamina.eu](mailto:infobest@eurodistrict-regio-pamina.eu) site: [www.eurodistrict-regio-pamina.eu](http://www.eurodistrict-regio-pamina.eu)

**Mairie de Lauterbourg** : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h15 à 11h30 (pour les cartes d'identités + passeports).

**Office du tourisme** : Antenne de Seltz : 2, avenue du Général Schneider 67470 Seltz du lundi au vendredi 9h30-12h30 et 14h-18h, et le samedi de 9h30-12h30. Antenne de Lauterbourg, Hôtel de ville 21, rue de la 1<sup>ère</sup> Armée, du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-17h30. Antenne de Mothern à la maison de la Wacht 7, rue du Kabach du lundi au vendredi 14h00-18h00.

**PLU** : pour consulter le PLU de Néewiller/L voici la nouvelle adresse : <http://posplu.bas-rhin.fr/?id=67315>

**Ramonage La Brosse d'Alsace** : **Bitz Ramonage** 6a, rue du Haut-Village Mothern. Tél.: 07 88 07 06 38 - bit-zalexandre@gmail.com permanence : lundi de 10h à 12h et jeudi et vendredi de 16h à 18h et Feisthammel Quentin 19, rue des faisans 67 120 Duttlenheim.

**Entreprise de ramonage** : **Giedinger SARL** 31, rue des Tilleuls 67470 Mothern Tél. : 03.88.94.39.54

**Servinor Alsace** aide à domicile - services à la personne Tél.: 03 88 53 98 76

**SOUS-PREF.DE Haguenau-Wissembourg accueil général** : du lundi au vendredi de 08h00-11h30 et les lundi après-midi de 13h00 à 15h30.

**Syndicat des Eaux** de Lauterbourg maison des services Tél.: 03 88 94 80 67, Fax 03 88 54 61 58

**Trésorerie** Seltz ouvert lundi, mardi, jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, mercredi et vendredi fermée.

**Urgences**: électricité / gaz 0810 43 30 68 ; eaux usées 03 88 19 97 09